



Problèmes entre le bailleur et l'agence

Par **lololargo**, le **05/06/2013** à **19:02**

Bonjour à tous,

j'ai plusieurs soucis avec mon agence immobilière. En effet dans un premier temps mon dernier locataire a quitté mon appartement le 09/02/2013, l'agence m'a réclamé un relevé concernant les charges que j'ai envoyé. Deux mois et demi après, je les ai recontacté en leur réclamant mon loyer et la mise en place de ma vacance locative et c'est là que les choses se sont corsées.

On nous a dit pas mail que nous allions être remboursés de ce loyer (toujours rien à ce jour) et que je n'étais plus assuré pour ce fait.

J'ai alors demandé à l'agence de m'apporter la preuve de ma renonciation à cette clause (vacance) qui ne m'a jamais répondu à ce jour de façon claire sauf pour me dire que finalement il y avait 1200 euros de peinture suite au départ de l'ancien locataire.

J'ai donc fait une mise en demeure de me payer les sommes dues or à ce jour je n'ai aucune nouvelle.

Je me retrouve donc à ce jour sans locataire, sans le loyer de février, sans pouvoir faire marcher la vacance locative, sans pouvoir résilier mon contrat sous peine de pénalités....

Quels sont mes droits et y a t il une solution juridique?

En vous remerciant par avance de vos réponses.

Cordialement

Mr MARCELLINO